

Christophe Andreux - Corinne Mayer – Sylvie Muniglia

RAPPORT SYNTHÈSE
MISSION D'ÉTAT DES LIEUX
à l'attention des membres du CFEEDD
et des réseaux territoriaux d'EEDD



Collectif Français pour
l'Education à l'Environnement
vers un Développement Durable
CFEEDD

Organisation actuelle et future pour le CFEEDD,
les Assises EEDD,
la dynamique ENC-ETC-ERC

*« parce qu'il n'y aura pas
de développement durable sans
éducation à l'environnement »*

Christophe Andreux

Chargé de recherche et conseiller spécialisé EEDD et ESS

Corinne Mayer

Sociologue et médiatrice spécialisée ESS

Sylvie Muniglia

Consultante formatrice accompagnement de projets ESS

Version validée COPIL du 15 avril 2020

Rapport synthèse de l'état des lieux

Contributions pour l'organisation actuelle et future du CFEEDD, des Assises et des espaces de concertations ENC-ERC-ETC

SOMMAIRE

Introduction.....	3
• <i>Rapport à l'attention des membres du CFEEDD et réseaux T EEDD.....</i>	3
• <i>Rappel du cahier des charges du CFEEDD pour l'état des lieux.....</i>	4
• <i>Enjeux majeurs et principales problématiques.....</i>	4
Synthèse des analyses des entretiens et de l'enquête.....	7
• <i>CFEEDD.....</i>	8
• <i>Assises EEDD.....</i>	11
• <i>Espace National de Concertation.....</i>	13
• <i>Espaces Régionaux/Territoriaux de Concertation.....</i>	14
• <i>Articulation/complémentarités.....</i>	16
Annexe (liste interviewés).....	17

INTRODUCTION

Rapport synthèse

Contributions pour l'organisation actuelle et future du CFEEDD, des Assises et de l'ENC-ERC-ETC

Rapport synthèse à l'attention des membres du CFEEDD et des réseaux territoriaux d'EEDD

Tout d'abord nous tenons à remercier tous les membres du CFEEDD ainsi que les réseaux territoriaux ayant participé aux entretiens individuels pour votre disponibilité, vos contributions et le soutien à la diffusion de l'enquête en ligne.

Nous vous communiquons un rapport synthèse qui reprend l'introduction et la première partie du rapport final complet validé. Ce rapport final complet était composé d'une 2ème partie avec des données brutes ayant permis au COPIL et aux membres présents à l'AG du CFEEDD (18.11.19) de participer à l'analyse croisée et de valider l'état des lieux. Les éléments présentés dans ce rapport synthèse ont donc été validés par l'Assemblée Générale du CFEEDD.

N'étant pas dans une méthodologie de diagnostic, nous nous en sommes tenus à une lecture détaillée pour rendre compte d'un état des lieux en évitant les interprétations et sans formuler de préconisations. Notre démarche d'analyse a systématiquement mobilisé les 3 membres de l'équipe permettant une neutralité, des regards croisés et pluridisciplinaires.

Cet état des lieux est donc une « photographie » devant permettre aux membres du CFEEDD et aux réseaux territoriaux EEDD d'envisager des évolutions dans l'organisation future du CFEEDD, des Assises d'EEDD et de l'Espace National de Concertation (ENC). Ce rapport synthèse étant un document technique au service d'une concertation et co-construction en cours, il est adressé essentiellement aux membres du CFEEDD et aux réseaux territoriaux d'EEDD. Il n'a donc pas vocation à être diffusé largement auprès de tous les acteurs d'EEDD en France. Une communication très large pourra être programmée ultérieurement sur les résultats de la concertation et co-construction.

Dans l'introduction vous trouverez un résumé des enjeux majeurs et des principales problématiques identifiées par les acteurs, puis d'une synthèse des analyses des entretiens individuels et de l'enquête nationale en ligne.

Rappel du cahier des charges du CFEEDD pour l'état des lieux

Cette mission doit permettre de recueillir des informations sur l'organisation actuelle et future de l'EEDD en France et en particulier sur les sujets suivants :

- le CFEEDD (missions, rôle, place des territoires, ...),
- les Assises (oui non - dates - mobilisation - références),
- la Dynamique ENC ETC - ERC (Espaces de Concertation)

Le CFEEDD a souhaité réaliser un état des lieux des attentes et des besoins auprès de :

1. ses membres nationaux,
2. quelques représentants territoriaux de membres nationaux,
3. les Graines,
4. des organisateurs d'assises territoriales,
5. les coordonnateurs d'ETC-ERC

Enjeux majeurs et principales problématiques formulés par les acteurs de l'EEDD

Ces formulations - des enjeux, des principales problématiques et des choix d'articulation des dynamiques - sont des extraits cherchant à résumer tous les éléments présentés dans le rapport final. Ce résumé donne une vision d'ensemble qui reste partielle et il ne peut pas remplacer tous les éléments de l'état des lieux présentés dans la synthèse.

Les principaux enjeux prioritaires ressortant des 21 entretiens et de la contribution collective des réseaux d'EEDD (question 37) :

- Pour 7 membres + 4 réseaux territoriaux :

Enjeu d'une « stratégie nationale EEDD » construite par tous les acteurs (société civile et institutions publiques) pour répondre aux grands enjeux sociétaux actuels (transition écologique, changement climatique, santé-environnement...)

- Pour 8 réseaux territoriaux + contribution collective :

Enjeu d'une « révolution culturelle » à engager au sein des acteurs de l'EEDD » vers une nouvelle organisation nationale s'appuyant avant tout sur les dynamiques territoriales

- Pour 5 membres + 3 réseaux territoriaux :

Enjeu de « plaidoyer » et de « lobbying » pour l'EEDD au niveau national

- Pour 6 membres :

Enjeu de « faire du réseau » aux 2 niveaux, national et territorial, avec les acteurs EEDD et les partenaires locaux pour agir ensemble à toutes les échelles.

Résumé des principales problématiques pour le CFEEDD, pour les Assises et les Espaces de Concertations – ENC/ERC/ETC – (questions 1 à 35) :

- **Au niveau de leurs objectifs :**

Pour le CFEEDD : il n’y a plus d’adéquation entre leurs objectifs et la réalité du CFEEDD depuis 2017 avec l’arrêt de la coordination nationale des Assises. Il est aussi rappelé un problème d’adéquation par le manque de représentation / participation des réseaux territoriaux

Pour les Assises : les nouveaux enjeux de l’EEDD sont maintenant majoritairement portés en région. Par contre, il y a eu un manque de remontées et un manque de portage par le niveau national qui n’a pas permis de rendre visible cette nouvelle initiative. La plupart des acteurs interrogés envisage une suite à ces assises mais pas avant d’avoir redéfini l’échelon national, son projet et ses missions.

Pour l’ENC : les missions de l’ENC ne paraissent pas être très claires pour la plupart des réseaux territoriaux. Ils souhaitent qu’il n’y ait qu’une seule tête de réseau au niveau national afin d’être plus visibles par les institutions et les partenaires.

Pour les ERC-ETC : le fait que les ERC aient des objectifs différents ne pose pas de réels problèmes à ces mêmes ERC. Par contre, les structures nationales, quant à elles, perdent la vision globale de ce que font les réseaux territoriaux.

- **Au niveau des actions :**

Pour le CFEEDD : les enjeux de l’EEDD sont dorénavant et pour beaucoup gérés en région avec le risque de différences importantes selon les régions.

Une partie des membres nationaux et des réseaux territoriaux proposent de redéfinir quel pourrait être le réseau national le plus légitime (CFEEDD, ENC, REN,...), afin de n’avoir qu’un seul interlocuteur pour l’ensemble des acteurs et réseaux de l’EEDD.

Pour les Assises : dans le prolongement des 4ème Assises, priorité à la redéfinition du projet du CFEEDD dès 2020 mais il serait éventuellement possible d’envisager de nouvelles assises en 2022.

Pour l’ENC : depuis 1 an d’interruption de l’ENC : pas de répercussions directes sur les réseaux territoriaux ; par contre pour les membres nationaux, il y a une perte de lien avec les territoires, ce qui empêche d’avoir une vision globale sur l’EEDD. Volonté qu’il n’y ait qu’une seule instance au niveau national qui puisse à la fois soutenir les ERC mais également représenter les réseaux de l’EEDD au niveau national, voire international.

Pour les ERC-ETC : Améliorations à apporter concernant les ERC et ETC existants :

- Besoin de plus d’animation / coordination
- Besoin de plus de clarification / communication

- **Au niveau de la gouvernance :**

Pour le CFEEDD : 5 membres nationaux sur 13 et l’ensemble des réseaux territoriaux estiment que la gouvernance actuelle du CFEEDD n’est plus adaptée. Redéfinir une nouvelle gouvernance afin d’afficher plus clairement qui sont les adhérents du CFEEDD et selon quels critères ils sont choisis.

Pour les Assises : de façon générale, le fait qu’il n’y ait pas eu de coordination nationale lors des dernières Assises a gêné les acteurs de l’EEDD (nationaux et territoriaux).

Pour l'ENC : un tiers des personnes entretenues n'ont pas répondu et un autre tiers signale ne pas comprendre le fonctionnement de l'ENC. Pour le dernier tiers, il semble qu'une seule instance au niveau national serait la solution.

Pour les ERC-ETC : 4 membres nationaux souhaitent une coordination nationale des ERC. 3 réseaux territoriaux souhaitent être présents et/ou représentés à l'échelle nationale.

- **Au niveau du portage politique et institutionnel :**

Pour le CFEEDD : Une majorité des personnes entretenues ne savent plus vraiment si le CFEEDD est connu et/ou reconnu par les institutions aujourd'hui. A t'il une place au sein des ministères et laquelle ? A t'il des financements au niveau national et si oui, lesquels ? 7 acteurs entretenus estiment qu'il n'y a plus d'attente des institutions vis à vis du CFEEDD et 10 acteurs sur 21 n'ont pas répondu.

Il existe une baisse des moyens financiers en général sur la thématique EEDD que ce soit au niveau national, mais également local et notamment depuis la nomination de ce gouvernement en 2017. Le fait que le CFEEDD ne soit pas vraiment visible dans ce qu'il fait et affiche ne favorise pas non plus un soutien financier de la part des ministères.

Les contributions libres de l'enquête en ligne insistent cependant sur l'urgence d'une plus grande légitimité de l'EEDD vis à vis des pouvoirs publiques et du besoin de financement.

Pour les Assises : chaque réseau territorial a pu, plus ou moins, mobiliser des financements au niveau régional et local pour mettre en place les 4ème Assises. Il apparaît pourtant qu'avec l'appui d'un réseau/collectif reconnu au niveau national, les financeurs locaux auraient sûrement été plus rassurés.

Pour l'ENC : 2 raisons se dégagent sur la baisse de portage politique :

- l'ENC n'a plus vraiment d'actions depuis 2017 et n'est plus porté par les institutions
- Le gouvernement actuel a baissé ses financements en direction des acteurs de l'EEDD.

Pour les ERC-ETC : le soutien est très différents selon les territoires, fort à certains endroits et faible à d'autres ; une carence de niveau national ne facilite pas une harmonisation plus claire et stable dans les différents territoires.

A la question sur l'articulation des différentes dynamiques « privilégier un renforcement d'une dynamique et coordination nationale ou favoriser le développement des dynamiques territoriales » (question 36) :

- 4 membres souhaitent le renforcement d'une dynamique et coordination nationale tout en prenant en compte les dynamiques territoriales et 2 réseaux territoriaux souhaitent privilégier un renforcement d'une dynamique et coordination nationale au service des dynamiques territoriales.
- 3 membres souhaitent favoriser le développement des dynamiques territoriales (Assises, ETC-ERC...), tout en redynamisant le niveau national et 3 réseaux territoriaux souhaitent favoriser le développement des dynamiques territoriales (Assises, ETC-ERC...).
- 3 membres ne veulent pas choisir : les 2 logiques doivent être complémentaires.

SYNTHESE

ANALYSES DES ENTRETIENS

ET DE L'ENQUÊTE

Cette synthèse permet d'avoir une vision globale pour chacun des objets de l'état des lieux : le CFEEDD, les Assises, les ENC-ERC-ETC. Elle reste dans un objectif d'état des lieux neutre et cherchant l'objectivité. L'objectif est donc de faire ressortir des éléments saillants d'une « photographie », sans formuler de préconisation.

Pour cette synthèse globale, des éléments d'entretiens et de l'enquête en ligne, nous avons réalisé des sous synthèses par items issues de la grille des entretiens individuels :

- 4 items pour le CFEEDD : les objectifs, les actions depuis 2017, la gouvernance, le portage politique et institutionnel.
- 4 items pour les Assises EEDD : les objectifs, les actions depuis 2017, la gouvernance, le portage politique et institutionnel.
- 4 items pour l'ENC : les objectifs, les actions, la gouvernance, le portage politique et institutionnel.
- 4 items pour les ERC/ETC : les objectifs, les actions, la gouvernance, le portage politique et institutionnel.
- 1 item sur l'articulation et les complémentarités

Les 21 entretiens individuels se sont réalisés entre juin et août 2019 auprès de 13 membres nationaux du CFEEDD et 8 réseaux territoriaux (liste en annexe). Avec l'accord de la coordination, la contribution écrite du collectif de 8 réseaux EEDD a été également prise en compte en répartissant les différents sujets évoqués par questions du support d'entretien. L'enquête en ligne a été diffusée par des structures relais sollicitées par le CFEEDD, c'est à dire l'ensemble de ses membres. Elle a permis de collecter 127 réponses entre le 12 juin et le 25 juillet.

Comme nous l'avions prévu dans la méthodologie validée par le COPIL du CFEEDD, cette étape de synthèse des éléments de l'état des lieux a été partagée avec le COPIL puis lors de l'Assemblée Générale, ceci de manière à favoriser l'objectivité en s'appuyant sur les données détaillées fournies dans le rapport final complet. Une fois les retours du COPIL et de l'AG pris en compte, il a été réalisé ce rapport synthèse à destination de tous les membres du CFEEDD et des réseaux territoriaux d'EEDD.

Questions sur le CFEEDD

> Les objectifs

- 1- Pourquoi et quand votre structure est elle devenue adhérente du CFEEDD ?
- 2- Quelles étaient les finalités attendues par votre structure ?
- 3- Est-ce toujours en adéquation par rapport aux objectifs et missions de votre structure ?
- 4- Où en est votre structure par rapport au CFEEDD aujourd'hui ?

Synthèse de l'item :

- Pour les structures nationales, l'intérêt d'être adhérent au CFEEDD est le même : avoir une représentation nationale, créer des passerelles et des échanges entre les différents réseaux, professionnaliser les acteurs, être plus fort groupés vis à vis des institutions. Les réseaux territoriaux voulaient être représentés à l'échelle nationale dès la création du CFEEDD et le souhaitent toujours.
- Cependant, pour une majorité des interviewées (membres et réseaux territoriaux), il n'y a plus d'adéquation entre leurs objectifs et la réalité du CFEEDD depuis 2017 avec l'arrêt de la coordination nationale des Assises. Il est aussi rappelé un problème d'adéquation par le manque de représentation/participation des réseaux territoriaux (ni adhésion, ni représentation).
- Des structures nationales qui se démobilisent au fur et à mesure du temps qui passe et notamment depuis 2017/2018 : manque de coordination, manque de visibilité des actions menées par le CFEEDD, manque de communication et de concertation, restriction de moyens des structures membres et priorisation des implications... alors que le besoin d'une instance nationale et représentative des structures nationales et des réseaux territoriaux est encore plus indispensable aujourd'hui.
- Les répondant-e-s à l'enquête en ligne approuvent également très majoritairement l'objectif initial du CFEEDD d'être un outil de dialogue des acteurs et réseaux. Ils reconnaissent l'utilité d'une instance nationale qui soit à la fois un interlocuteur de niveau national auprès des acteurs de l'EEDD et un relais auprès des ministères. Ils approuvent l'idée que le CFEEDD soit une instance de représentation politique de l'EEDD, et sont partagés sur l'idée que le CFEEDD devienne un observatoire de l'EEDD.
- Les contributions libres de l'enquête donnent également quelques objectifs complémentaires à noter :
 - Porter une fondation pour financer et promouvoir l'EEDD en France
 - Devenir un interlocuteur EEDD au niveau international

> Les actions depuis 2017

- 5- Les actions sont elles toujours pertinentes au regard des enjeux actuels ?
- 6- Votre engagement dans les actions du CFEEDD a-t-il permis d'améliorer quelque chose dans votre structure ?
- 7- Quelles nouvelles actions seraient à mener à partir de 2020 ?

Synthèse de l'item :

- La grande majorité des réponses des membres nationaux signale qu'ils n'ont pas perçu d'améliorations visibles ou identifiables du fait de leur implication dans les actions du CFEEDD.
- Les personnes interviewées ont peu ou pas de visibilité des actions qui seraient menées par le CFEEDD depuis 2017.
- Les actions menées par le CFEEDD et notamment les premières Assises (jusqu'en 2013) ont permis aux réseaux de mieux se structurer et de construire leur propre projet thématique EEDD afin d'avoir un impact plus important sur leurs territoires mais cela n'a plus lieu depuis quelques années.
- Les enjeux de l'EEDD sont dorénavant et pour beaucoup gérés en région avec le risque de différences importantes selon les régions.
- Une partie des membres nationaux et des réseaux territoriaux proposent de redéfinir quel pourrait être le réseau national le plus légitime (CFEEDD, ENC, REN, ...) afin de n'avoir qu'un seul interlocuteur pour l'ensemble des acteurs et réseaux de l'EEDD.
- Que cet acteur national puisse faire le point sur l'ensemble des actions menées sur les territoires afin de valoriser l'EEDD à un niveau national. De redéfinir le projet, les missions et la gouvernance (une sorte d'Assemblée Générale reconstituante) et ensuite de relancer de nouvelles assises.
- Des contributions libres de l'enquête en ligne vont dans le même sens : favoriser les collaborations et la valorisation des actions et productions en articulant le niveau territoire et national, pouvoir valoriser et mettre en réseau les initiatives EEDD des citoyens et des collectivités locales...

> La gouvernance

8- Participez-vous à l'élaboration des objectifs et aux choix des actions menées (oui/non) ?

9- Comment se prennent les décisions : organisation horizontale ou verticale ? Les espaces dédiés (plénière, copil, coordination) fonctionnent-ils suffisamment (oui/non) ?

10- Ce choix de gouvernance est-il toujours adapté pour le pilotage des actions du CFEEDD, dans les représentations institutionnelles (pour des Assises ? pour l'ENC ?) ?

Synthèse de l'item gouvernance :

- 5 membres nationaux sur 13 signalent participer à l'élaboration des objectifs et aux choix des actions. Les réseaux territoriaux n'y participent pas du tout.
- Il semble que la gouvernance du CFEEDD, qui repose sur une logique horizontale, ne soit pas remise en cause par les membres nationaux. Mais cette logique horizontale de gouvernance partagée ne peut fonctionner que si quelqu'un s'occupe de l'animer et de la faire vivre, ce qui ne semble plus être le cas actuellement. De plus, le système de gouvernance n'a pas l'air d'être très clair aux yeux de tous car il n'est pas clairement affiché.
- 5 membres nationaux sur 13 et l'ensemble des réseaux territoriaux estiment que la gouvernance actuelle n'est plus adaptée. Redéfinir une nouvelle gouvernance afin d'afficher plus clairement qui sont les adhérents du CFEEDD et selon quels critères ils sont choisis.
- Des contributions libres de l'enquête en ligne suggèrent d'intégrer les réseaux territoriaux de l'EEDD au CFEEDD. Il est nécessaire que la gouvernance soit claire :

lisibilité du « qui fait quoi » et des objectifs de chacun. Des contributeur-trice-s invitent également à envisager, dans la gouvernance, la gestion d'éventuels conflits entre les représentants des acteurs EEDD (réseaux, fédérations... nationales et territoriales).

> Le portage politique et institutionnel

11- Le CFEEDD est-il bien identifié par les institutions nationales pour son activité menée (oui/non) ?

12- D'après vous, y-a-t-il des attentes institutionnelles affirmées pour lesquelles le CFEEDD ne répond pas ?

13- Que pensez-vous des moyens alloués par les financeurs publics pour le CFEEDD depuis 2017 ? Pour les acteurs territoriaux et locaux ?

Synthèse de l'item :

- Les répondant-e-s de l'enquête en ligne estiment majoritairement que le CFEEDD devrait être une instance de représentation politique et institutionnelle des acteurs de l'EEDD, être notamment l'interlocuteur incontournable pour l'État et des organisations publiques nationales.
- Une majorité des personnes entretenues ne savent plus vraiment si le CFEEDD est connu et/ou reconnu par les institutions aujourd'hui. A-t-il une place au sein des ministères et laquelle ? A-t-il des financements au niveau national et si oui, lesquels ?
- De plus, dans un contexte de dégradation du climat social / environnemental / économique actuel, il serait indispensable que le réseau/collectif de l'EEDD se fasse entendre en haut lieu !
- 7 acteurs entretenus estiment qu'il n'y a plus d'attente des institutions vis à vis du CFEEDD et 10 acteurs sur 21 n'ont pas répondu.

Deux points de vue se dégagent pour expliquer la baisse de reconnaissance et donc le manque de financement du CFEEDD :

- une disparition des corps intermédiaires sous ce gouvernement, qui s'adresse en direct aux acteurs nationaux et locaux pour leurs besoins en EEDD (exemple : le SNU)
- un manque de visibilité de la part de ce collectif et peut-être un manque de clarté sur ce qu'il représente et ses différentes missions.
- Il existe une baisse des moyens financiers en général sur la thématique EEDD que ce soit au niveau national, mais également local et notamment depuis la nomination de ce gouvernement en 2017. Le fait que le CFEEDD ne soit pas vraiment visible dans ce qu'il fait et affiche ne favorise pas non plus un soutien financier de la part des ministères.
- Les contributions libres de l'enquête en ligne insistent cependant sur l'urgence d'une plus grande légitimité de l'EEDD vis à vis des pouvoirs publics et du besoin de financement. Plusieurs pistes pour remobiliser des financements essentiels pour l'EEDD : coordination des financements publics (nationaux et régionaux), créer une fondation pour lever de fonds.

Questions sur les Assises de l'EEDD

> Les objectifs

14- D'après vous, après les 3ème Assises de 2013, quels sont les impacts majeurs pour votre structure ?

15- D'après vous, les 4ème Assises initiées depuis 2017 dans les territoires ont-elles des objectifs correspondant aux besoins / enjeux actuels de la dynamique EEDD en France et pourquoi ? Et par rapport à votre structure ?

16- Comment voyez vous les suites après ces 4ème Assises en terme de dynamiques nationales et régionales ?

Synthèse de l'item :

- Les 3ème Assises de 2013 à Lyon ont eu pour la plupart des acteurs des retombées positives par le fait qu'elles ont permis de structurer les réseaux sur des échelles territoriales de façon plus importante qu'auparavant.
- Les nouveaux enjeux de l'EEDD étant maintenant majoritairement portés en région, ces 4ème assises, qui ont été initiées en régions, ont vraisemblablement mieux répondu aux enjeux mais ont été plus ou moins une réussite selon les territoires investis. Par contre, il y a eu un manque de remontées et un manque de portage par le niveau national qui n'a pas permis de rendre visible cette nouvelle initiative.
- La plupart des acteurs interrogés envisagent une suite à ces assises mais pas avant d'avoir redéfini l'échelon national, son projet et ses missions.
- La majorité des répondant-e-s à l'enquête en ligne n'ont pas participé à des assises nationales (67%). Une part significative des répondant-e-s (35%) est donc sans avis par rapport à la nécessité d'organiser de nouvelles assises coordonnées à l'échelle nationale.
- Des contributions de l'enquête mettent en avant que les assises doivent avoir pour objectif de favoriser et valoriser l'implication et la concertation locale, alors que d'autres associent aux assises nationales l'objectif de rendre visible et lisible l'EEDD dans sa globalité sur le territoire français pour peser politiquement.

> Les actions pour les 4ème Assises dans les territoires depuis 2017 :

17- D'après vous, la diversité des actions mises en place pour les Assises territoriales répond-elle aux enjeux et besoins de votre structure et de ses adhérents territoriaux ?

18- Dans le prolongement de ces 4ème Assises, quelles actions seraient nécessaires au niveau national ?

Synthèse de l'item :

- La diversité des 4ème Assises répond-elle aux enjeux et besoins ? Les membres nationaux se sont peu exprimés et sont partagés sur cette question. Les réseaux territoriaux se sont peu exprimés également.
- Dans le prolongement des 4ème Assises : priorité à la redéfinition du projet du CFEEDD dès 2020 mais il serait éventuellement possible d'envisager de nouvelles assises en 2022.

- L'enquête en ligne montre que 70 % des personnes ayant déjà participé à des Assises Nationales par le passé souhaitent la programmation d'assises nationales d'ici 5 ans. La forme des assises qui retient le plus d'adhésion est de favoriser les organisations régionales avec une coordination nationale pour porter des thématiques ou problématiques majeures.
- Une contribution libre de l'enquête souligne l'importance d'adapter les méthodologies pour les jeunes et de favoriser le « multi-génération ».

> La gouvernance pour les 4ème Assises dans les territoires depuis 2017 :

19- Votre structure participe-t-elle à la gouvernance d'Assises territoriales (oui/non) ?

20- Si oui, cela pose-t-il un problème qu'il n'y ait pas de coordination nationale par le CFEEDD (oui/non) ?

Synthèse de l'item « gouvernance » :

- Seulement 2 membres nationaux et 3 réseaux territoriaux signalent avoir participé à la gouvernance d'Assises.
- De façon générale, le fait qu'il n'y ait pas eu de coordination nationale lors des dernières Assises a gêné les acteurs de l'EEDD (nationaux et territoriaux).
- Aucune contribution libre de l'enquête en ligne ne fait référence à la gouvernance des assises nationales.

> Le portage politique et institutionnel pour les 4ème Assises dans les territoires depuis 2017 :

21- A votre connaissance, les Assises territoriales ont elles eu un réel appui des institutions publiques de leur territoire (oui/non) ?

22- D'après vous, le fait de ne pas avoir d'implication des institutions nationales (financière et politique), cela a-t-il été handicapant pour la mise en œuvre des Assises dans les territoires (oui/non) ?

Synthèse de l'item :

- Pas d'information de la part des membres nationaux, 4 réseaux territoriaux confirment un appui des institutions régionales.
- Chaque réseau territorial a pu, plus ou moins, mobiliser des financements au niveau régional et local pour mettre en place ces Assises. Il apparaît pourtant qu'avec l'appui d'un réseau/collectif reconnu au niveau national, les financeurs locaux auraient sûrement été plus rassurés. Ils se seraient davantage sentis légitimes et appuyés pour soutenir les assises régionales.
- Pas d'éléments saillants issus de l'enquête en ligne sur ce point.

Questions sur l'Espace National de Concertation

> Les objectifs

23- D'après vous, cet espace de concertation national reste-t-il toujours nécessaire ? Si oui, pour quels objectifs ?

Synthèse de l'item :

- Pour les membres nationaux, seulement 3 estiment l'ENC toujours nécessaire.
- Les missions de l'ENC ne paraissent pas être très claires pour la plupart des réseaux territoriaux. Ils souhaitent qu'il n'y ait qu'une seule tête de réseau au niveau national afin d'être plus visibles par les institutions et les partenaires.
- A noter : Après avoir rappelé les objectifs de l'ENC dans l'enquête en ligne, 62 % des répondant-e-s les perçoivent comme pertinents ou très pertinents.
- Les contributions libres de l'enquête suggèrent d'intégrer un espace de concertation et la dimension politique dans la restructuration des instances, sans forcément en faire une instance distincte.

> les actions

24- Depuis 1 an d'interruption de l'ENC, quelles conséquences au niveau du CFEEDD et au niveau de votre structure ?

25- Dans une logique d'espace de concertation au niveau national, quelles seraient les actions indispensables à mettre en œuvre dès 2020 ?

Synthèse de l'item :

- Depuis 1 an d'interruption de l'ENC : pas de répercussions directes sur les réseaux territoriaux ; par contre pour les membres nationaux, il y a une perte de lien avec les territoires, ce qui empêche d'avoir une vision globale sur l'EEDD.
- Les actions indispensables pour 11 acteurs (sur 21 entretenus) en 2020 : volonté qu'il n'y ait qu'une seule instance au niveau national qui puisse à la fois soutenir les ERC mais également représenter les réseaux de l'EEDD au niveau national, voire international.
- L'enquête en ligne ne fournit pas l'élément sur ce sujet.

> La gouvernance

26- Une autre forme de gouvernance permettrait-elle de maintenir une activité de concertation multi-acteurs au niveau national ? Si oui, laquelle ?

Synthèse de l'item :

- Un tiers des personnes entretenues n'ont pas répondu et un autre tiers signale ne pas comprendre le fonctionnement de l'ENC. Pour le dernier tiers, il semble qu'une seule instance au niveau national serait la solution.

- Questions : comment animer cette instance alors qu'il y a un manque de temps pour y participer ? Quels moyens financiers pour qu'un salarié puisse animer ce collectif/réseau national ?
- Une contribution libre de l'enquête suggère une coordination tournante ou un coordinateur « neutre » au niveau de l'ENC.

> Le portage politique et institutionnel

27- Que pensez vous du portage politique et institutionnel de l'ENC ?

28- Quels sont les enjeux actuels pour faire évoluer la situation ?

Synthèse de l'item :

- Seulement 7 acteurs sur 21 entretenus ont répondu aux questions sur le portage politique et institutionnel de l'ENC.
- 2 raisons se dégagent sur la baisse de portage politique :
 - l'ENC n'a plus vraiment d'actions depuis 2017 et n'est plus porté par les institutions
 - le gouvernement actuel a baissé ses financements en direction des acteurs de l'EEDD.
- Les enjeux pour reconstruire un espace/réseau EEDD au niveau national sont multiples à ce jour : à la fois pour permettre les échanges et pour faire du lobbying au niveau des ministères concernés, intégrer les réseaux territoriaux dans ce réseau/espace national, être plus impliqués dans le champ politique concernant la crise écologique actuelle, avoir une feuille de route claire et précise qui concerne l'ensemble des réseaux.
- L'enquête en ligne ne fournit pas l'élément sur ce sujet.

Questions sur les Espaces Régionaux / Territoriaux de Concertation

> Les objectifs

29- Leurs objectifs pouvant être spécifiques à chaque territoire, cela pose-t-il un problème pour votre structure nationale (oui/non) ?

Synthèse de l'item :

- Le fait que les ERC aient des objectifs différents ne pose pas de réels problèmes à ces mêmes ERC.
- Par contre, les structures nationales, quant à elles, perdent la vision globale de ce que font les réseaux territoriaux.
- L'enquête permet de mettre en lumière que les objectifs des Espaces Régionaux ou territoriaux de concertation sont pertinents pour 76 % des répondant-e-s connaissant ces objectifs.

> les actions

30- D'après vous, la diversité des actions mises en place par les ETC et ERC répond-elle aux enjeux et besoins de votre structure et de ses adhérents territoriaux ?

Synthèse de l'item :

- Seulement 8 personnes entretenues ont répondu : 4 réseaux territoriaux trouvent que cela correspond assez bien à leurs objectifs de structure mais les avis sont plus partagés au niveau des 4 membres nationaux qui, soit arrivent à garder un lien avec les territoires, soit le perdent.
- Les contributions libres de l'enquête apportent des éclairages sur les améliorations à apporter concernant les ERC et ETC existants :
 - Besoin de plus d'animation / coordination
 - Besoin de plus de clarification / communication

> La gouvernance

31- Votre structure participe-t-elle à un ou plusieurs espace(s) de concertation territorial ou régional (oui/non) ? Si oui, une coordination « ETC-ERC » existe-t-elle au sein de votre structure entre les territoires et le national (oui/non) ?

32- L'absence de l'ENC est-elle pénalisante pour l'implication de votre structure dans les ETC-ERC (oui/non) ?

33- Si ces dynamiques territoriales (ETC-ERC) peuvent se développer dans plus de territoires, quelle forme pourrait prendre une coordination nationale ?

Synthèse de l'item :

- Seulement 2 membres nationaux précisent participer à la gouvernance des ERC à travers leurs membres territoriaux et ont une coordination interne « territoire-national ». Pour les réseaux territoriaux, tous y participent mais de différentes manières et aucun n'a de coordination avec le national.
- Pour 6 acteurs, l'absence de l'ENC n'est pas pénalisante pour leurs participations aux ERC (pas de réponse des 15 autres).
- 4 membres nationaux souhaitent une coordination nationale des ERC. 3 réseaux territoriaux souhaitent être présents et/ou représentés à l'échelle nationale (pas de réponse des 14 autres).
- L'enquête en ligne ne fournit pas l'élément saillant sur ce sujet.

> Le portage politique et institutionnel

34- A votre connaissance, les espaces de concertation territoriaux / régionaux ont-ils eu un réel appui des institutions publiques de leur territoire (oui/non en précisant le/les territoires) ?

35- D'après vous, le fait de ne pas avoir d'implication des institutions nationales (financière et politique), cela est-il handicapant pour leurs dynamiques et actions (oui/non en précisant le/les territoires) ?

Synthèse de l'item :

- Pour les 8 personnes entretenues ayant répondu : le soutien est très différents selon les territoires, fort à certains endroits et faible à d'autres ; une carence de niveau national ne facilite pas une harmonisation plus claire et stable dans les différents territoires.
- L'enquête en ligne ne fournit pas l'élément sur ce sujet.

Questions sur l'articulation et les complémentarités

> L'articulation et les complémentarités entre le CFEEDD, les Assises, l'ENC-ETC-ERC

36- A choisir, faut-il privilégier un renforcement d'une dynamique et coordination nationale ou favoriser le développement des dynamiques territoriales (Assises, ETC-ERC...) ?

37- Selon vous, quels sont les enjeux prioritaires pour votre structure et pour le développement de l'EEDD ?

Synthèse de l'item :

Contributions de 17 acteurs à la question : privilégier un renforcement d'une dynamique et coordination nationale ou favoriser le développement des dynamiques territoriales ?

- 4 membres souhaitent le renforcement d'une dynamique et coordination nationale tout en prenant en compte les dynamiques territoriales et 2 réseaux territoriaux souhaitent privilégier un renforcement d'une dynamique et coordination nationale au service des dynamiques territoriales.
- 3 membres souhaitent favoriser le développement des dynamiques territoriales (Assises, ETC-ERC...), tout en redynamisant le niveau national et 3 réseaux territoriaux souhaitent favoriser le développement des dynamiques territoriales (Assises, ETC-ERC...).
- 3 membres ne veulent pas choisir : les 2 logiques doivent être complémentaires.

Les principaux enjeux prioritaires ressortant des 21 entretiens + la contribution collective :

- Pour 7 membres + 4 réseaux territoriaux : enjeu d'une « stratégie nationale EEDD » construite par tous les acteurs (société civile et institutions publiques) pour répondre aux grands enjeux sociétaux actuels (transition écologique, changement climatique, santé-environnement...)
- Pour 8 réseaux territoriaux + contribution collective : enjeu d'une « révolution culturelle à engager au sein des acteurs de l'EEDD » vers une nouvelle organisation nationale s'appuyant avant tout sur les dynamiques territoriales
- Pour 5 membres + 3 réseaux territoriaux : enjeu de « plaidoyer » et de « lobbying » pour l'EEDD au niveau national
- Pour 6 membres : enjeu de « faire du réseau » aux 2 niveaux, national et territorial, avec les acteurs EEDD et les partenaires locaux pour agir ensemble à toutes les échelles.

ANNEXE

CFEEDD - Etat des lieux 2019 - Entretiens individuels réalisés entre juin et août 2019 - Equipe Andreux-Mayer-M				
Structures entretenues individuellement			Personnes	Mails
1	C	Scouts et guides de France	François Mandil	fmandil@sgdf.fr
2	S	Conservatoires espaces naturels	Bruno Mounier	bruno.mounier@reseau-cen.org
3	S	Educ Agri	Orane Bischoff	orane.bischoff@educagri.fr
4	S	Comité 21	Christine Delhaye	delhaye@comite21.org
5	C	FCPN	Amélie Sander	direction@fcpn.org
6	C	Fédération des Parc Naturels Régionaux	Amaud Bérat	a.berat@parcs-naturels-regionaux.fr
7	C	Association française d'astronomie	Eric Piednoël	eric.piednoel@afanet.fr
8	S	Association des Petits Débrouillards	François Deroo	f.deroo@lespetitsdebrouillards.org
9	C	Les FRANCAS	Hervé Prevost	hprevost@francas.asso.fr
10	C	Ifforme	Sylvette PIERRON	sylvette.pierron@free.fr
11	C	Planète Science	Noemie Berthelot	noemie.berthelot@planete-sciences.org
12	S	Réseau Ecole et Nature	Olivier Blanc	olivier.blanc@ecole-et-nature.org
13	C	CEMEA	Jean Philippe Durenberger	jpgdurren@free.fr
14	C	Occitanie (avec ETC)	Gregoire Delforge	gregoire.delforge@graine-occitanie.org
15	C	Centre Val de Loire (avec ETC)	Annie Mandion	annie.mandion@grainecentre.org
16	C	GRAINE AuvergneRhôneAlpes (avec ETC)	Frédéric Villaumé	frederic.villaume@graine-auvergne-rhone-alpes.org
17	C	Ariena (avec ETC)	Olivier Duquesnoy	olivier.duquenois@ariena.org
18	C	ETC Bourgogne France Conté	Frédéric Sergent	f.sergent@graine-bfc.fr
19	S	ETC Aquitaine	Hervé Cazenabe	herve.cazenabe@graine-aquitaine.org
20	C	ETC Auvergne	Géraldine Couteau	coordination@ree-auvergne.org
21	S	ETC Pays de Loire	Estelle Brault	estelle.brault@graine-pdl.org
22		Contribution collective réseaux EEDD	Directions de 8 réseaux	